



## Travaux vote pas le syndic mais non réalisés par l'entreprise

Par **Nini06150**, le **22/11/2015** à **19:23**

Bonjour madame monsieur,

Suite à un dégâts des eaux via la terrasse de ma voisine du dessus (terrasses qui font partie des parties communes) j'ai de grosse infiltration d'eau dans mon appartement depuis novembre 2014 appartement dont je suis propriétaire.

Une assemblée générale a eu lieu en juillet 2015 où ont été votés les travaux d'étanchéité de la terrasse du dessus travaux prévus pour début septembre

A ce jour soit quasiment fin novembre l'entreprise n'est toujours pas venue faire les travaux et le syndic me dit qu'il n'y peut rien je ne sais plus quoi faire la chambre de mon bébé de deux mois est humide le plâtre du plafond tombe et les murs cloquent que puis-je faire ?

Si il vous plaît aider moi

Les autres copropriétaires ne veulent pas changer de syndic mais je ne sais plus quoi faire pour que les travaux soient faits

Merci d'avance de vos réponses

Cordialement